



## Hommage à Bruno Manser

Si je posais la question : Avez-vous déjà entendu parler de Bruno Manser ? Aux personnes qui répondraient «non» : cet article vous parle d'un homme admirable !

D'abord les présentations : Bruno Manser est un Suisse, un Bâlois plus précisément. On peut le comparer à bien des personnalités mémorables, par exemple à Gandhi, dans sa façon de parvenir à son but par la non violence, ou à Robin des bois, de part son combat acharné pour les pauvres.

Dès sa jeunesse il s'intéresse à la nature et au monde qui l'entoure. Il exerce quelques métiers tel que menuisier ou agriculteur et c'est en 1984, à l'âge de 30 ans, qu'il part pour l'île de Bornéo faire de la spéléologie et étudier la faune et la flore de la forêt vierge la plus vieille du monde (160 millions d'années). C'est là qu'il fait la connaissance des Penans, un petit peuple «primitif» qui vit principalement de la chasse et au dépens de cet univers en voie de disparition. Et depuis là, Bruno Manser consacre sa vie à l'action de sauvegarde de cette région appelé le Sarawak, un des derniers trésors vierges où sont détruit à coups de tronçonneuses 85 hectares de forêt par jour dans le but de faire des meubles ou des baguettes pour restaurants chinois. Il vit 6 ans avec les Penans, loin du monde et accepté comme l'un des leurs. Il se bat à leur côté afin d'avertir le monde de la situation désastreuse de ces peuples dont les vies sont menacées (les Penans sont répartis en plusieurs communautés nomades). Voyant que ses tentatives de dialogue avec le gouvernement

malaisien sont veines, il revient en Suisse. Et les actions se poursuivent, il crée l'association «Bruno Manser-Fonds», il écrit un livre «Voix de la forêt pluviale», il fait une grève de la faim de 60 jours devant le palais fédéral afin de sensibiliser le gouvernement et il multiplie les actions. Il demande notamment de signaler la provenance des bois pour les acheteurs, ce qui influencera quelques grands magasins.

A son retour au Sarawak où la situation se dégrade, sa tête est mise à prix par le gouvernement malaisien et il doit se cacher pendant près de 2 ans.

Depuis le 25 mai 2000, Bruno Manser est porté disparus. Ni sa famille, ni ses amis, ni les Penans savent où il se trouve. Pour les plus optimistes, il se cache, pour les réalistes, il a probablement été tué.

Zoé Gabathüler  
zoe.gabathuler@jvne.ch

Hiver 06/07 (no 4)

### Contacts

Jeunes Verts (Neuchâtel)  
ne@jeunesverts.ch  
<http://www.jvne.ch>

Pour soutenir le Bruno Manser-Fonds (BMF), rendez-vous sur le site <http://www.bmf.ch>.

Son livre est disponible aux éditions Georg. Il peut également être commandé sur le site ci-dessus.

## Le RUN, une chance pour notre canton

On en parle beaucoup, mais sait-on vraiment qui il est ? Le Réseau Urbain Neuchâtelois est bien plus qu'un projet cantonal et il mérite d'être considéré dans son cadre plus général, soit celui de la politique des agglomérations de la Confédération

Alors qu'on tergiverse déjà sur le nom que pourrait prendre la nouvelle entité formée par l'éventuelle fusion des communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, l'essence même du RUN est mal connue. Il est donc temps de faire un petit tour d'horizon de ce projet d'importance fédérale.

Sa création remonte à 2002 lors d'une discussion entre les autorités cantonales et communales à propos du développement cantonal dans le cadre de l'aménagement du territoire. L'idée, d'abord timide, d'une stratégie de développement unitaire gagne petit à petit en légitimité jusqu'à l'adoption du RUN dans la révision de la Conception directrice cantonale de l'aménagement du territoire en 2005. Ce projet devient ensuite une des clés du programme de législation du Conseil d'Etat. Finalement, le vendredi 8 décembre 2006, une association RUN naît officiellement suite à la signature par ses fondateurs de ses statuts et ses structures.

Le RUN prévoit de mettre les villes du canton en réseau, de créer des alliances de villes et de régions et de favoriser une nouvelle approche politique. Le principe de base du RUN est la subsidiarité et son instrument de mise en œuvre, le contrat. La subsidiarité car le poids du canton, des communes et des acteurs non institutionnels peut varier dans chaque projet. Quant au contrat, il a été retenu car il permet aux acteurs publics et privés de s'asseoir à la même table afin de s'accorder sur le projet. Démarche participative et respect du fédéralisme sont donc de mise.

Le Réseau Urbain Neuchâtelois est actuellement constitué de sept projets : Le réseau des trois villes, la communauté urbaine Le Locle - La Chaux-de-Fonds,



la communauté urbaine du Littoral, la région Centre-Jura, la région Val-de-Travers et la région Entre-deux-Lacs. Les trois premiers projets font déjà l'objet d'un protocole d'accord, le stade précédant celui du contrat, depuis mai 2005. Les autres en sont au stade de déclaration d'intention. Il s'agit maintenant d'identifier les constats sur lesquels les fondateurs du RUN se sont basés pour aboutir à un tel projet.

**«70% de la population helvétique vit dans des zones urbaines (contre moins de 40% en 1930)»**

L'urbanisation croissante du territoire suisse est souvent sous estimée. Selon l'OFS, plus de 70% de la population helvétique vit dans des zones urbaines (contre moins de 40% en 1930). Plus étonnant, dans l'ouvrage récent de Diener *et al.*, la Suisse nous apparaît comme un territoire vastement urbanisé alors que dans l'imaginaire populaire, notre pays est encore en grande partie rural (les clichés suisses en sont la preuve). Les villes se font métropoles ou créent des zones urbaines en se mettant en réseau. Qu'en est-il du canton de Neuchâtel ? Il n'échappe pas à la règle avec également 70% d'urbains. Par contre, fait étonnant, ses villes ne constituent pas un ré-

seau urbain selon Diener *et al.* Neuchâtel fait partie de la couronne urbaine de Berne et La Chaux-de-Fonds forme, avec Le Locle et Morteau, une sorte de mini entité internationale coupée du reste du pays. Ne serait-il donc pas plus intéressant de constituer une vraie agglomération urbaine neuchâteloise qui pourrait prétendre à servir de lieu central pour l'Arc Jurassien plutôt que les 3 villes soit dispatchées entre l'extrême limite d'une couronne urbaine et un réseau miniature isolé ? Cette non unité cantonale est incontestablement due aux vieilles rivalités entre le Haut et le Bas du canton. Une tentative de rapprochement ne pourra qu'atténuer ces conflits et un canton uni sera plus apte à remédier à sa position marginale par rapport au reste de la Suisse. Finalement, une plus grande coopération au sein du canton permettra des économies financières bienvenues en ces temps d'austérité.

**«un canton uni sera plus apte à remédier à sa position marginale par rapport au reste de la Suisse»**

Il est pertinent de revenir sur les enjeux de l'urbanisation croissante du territoire, car c'est dans ce domaine que le RUN se distingue au niveau fédéral. Les agglomérations urbaines d'aujourd'hui n'ont plus

la forme des villes d'autrefois, denses et séparées nettement du monde rural. Ceci implique toute une série de problèmes dits urbains. Tout d'abord, on assiste à une différenciation fonctionnelle des lieux, ce qui implique une augmentation de la mobilité et l'apparition d'inégalités sociales et territoriales. Ensuite, les agglomérations urbaines transgressent les limites communales ce qui provoque des problèmes institutionnels, particulièrement en Suisse avec le fédéralisme. Et finalement, la polarisation croissante de l'espace urbain engendre également des inégalités à l'échelle nationale. En réaction à cela, l'ARE a mis en place une politique des agglomérations qui a pour objectifs de maintenir la compétitivité de ces entités urbaines ainsi que d'y garantir la qualité de vie. Un des outils que

l'Office fédéral a imaginé pour atteindre ses objectifs est le projet d'agglomération. Le Réseau Urbain Neuchâtelois est actuellement un des 25 projets-modèles de cette politique d'agglomération. Ceci signifie, sans prétentions, qu'il est reconnu par la Confédération comme étant un exemple à suivre dans le domaine.

Le canton se doit donc de poursuivre ses efforts dans le domaine, car l'accomplissement d'un tel projet aboutira sur une reconnaissance nationale ainsi que sur un développement incontestablement positif augmentant ainsi son attrait dans tous les domaines.

Clarence Chollet  
clarence.chollet@jvne.ch

## Les Verts en voie de disparition ?

D'après un article paru sur [largeur.com](http://largeur.com), les Verts seraient victime du réchauffement climatique. Simplement parce que tout le monde parle maintenant d'écologie et que les Verts auraient perdu leur fond de commerce.

Le journaliste taxe les Verts d'un côté de centriste mou «plus proche du PDC que du PS» et d'un autre côté d'«anarchiste libertaire à gauche de la gauche». C'est pourtant l'histoire des Verts qui donne ce mélange. Dans le canton de Neuchâtel, les Verts se sont d'abord constitué en réponse à la proposition de faire passer l'autoroute au centre de Neuchâtel. Le Mouvement pour L'environnement (MPE) est né dans les années 70 et était d'abord formé de radicaux et de libéraux qui ne voulaient pas de cette autoroute (qui la voulaient sans doute ailleurs). Ensuite sont venus se greffer «ceux du haut», effectivement plutôt anarchiste et libertaire. Lors de la création des Verts neuchâtelois au début des années 80, un vif débat a eu lieu au sein des fondateurs : faut-il s'appeler parti écologiste et libertaire ? Pour réunir toutes les forces du canton, il a fallu plutôt opter pour écologie et liberté (le nom est resté, en sous-

titre). A partir de cette époque pourtant, le parti s'est fortement ancré à gauche, comme le montre l'alliance persistante entre les Verts, le POP et SolidaritéS. Etre à gauche n'est pas forcément une règle chez les Verts, même si les statuts des Verts suisses sont formels, point d'écologie sans une certaine fibre sociale. Peut-être aussi que la composition hétéroclite du parti fait sa force, la diversité étant un de ses piliers !

Le journaliste continue en jouant sur le paradoxe des Verts qui ne veulent pas du nucléaire mais qui se battent pour contrer le réchauffement climatique. Historiquement, une fois de plus, alors que le débat sur l'écologie comme on l'entend aujourd'hui n'était pas à l'ordre du jour, les Verts suisses se sont fédérés autour d'un projet : «sortir du nucléaire». A l'époque, on ne parlait pas de réchauffement climatique, et l'histoire a donné raison aux Verts avec Tchernobyl. Le peuple suisse a entériné en 1990 leur projet en imposant un moratoire de 10 ans sur la construction de nouvelles centrales nucléaires. En 2003 pourtant, comme le souligne le journaliste, les Suisses n'ont pas voulu réaffirmer ce choix. Mais il faut dire que le Parlement avait finement joué en imposant deux objets au même moment : l'initiative «sortir du nucléaire» et le «moratoire plus». Les gens ont sans doute fait l'amalgame entre les deux et ont rejeté les objets en bloc.

### Sources

- Diener R, Herzog J., Meili M., de Meuron P. et Schmid C., 2005, «La Suisse : Portrait urbain», Basel, Boston, Berlin : Birkhäuser – Editions d'Architecture
- Site internet de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) : <http://www.are.admin.ch>
- Site internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS) : <http://www.bfs.admin.ch>
- Site internet de la République et du Canton de Neuchâtel : <http://www.ne.ch>
- Site internet du Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN) : <http://www.lerun.ch>

Y a-t'il une contradiction entre vouloir sortir du nucléaire et vouloir contrer les changements climatiques ? Clairement non, car les Verts mise sur les alternatives énergétiques au pétrole ET au nucléaire que sont les énergies renouvelables (le nucléaire n'en est pas une). Et pour ceux qui pensent que ça ne suffira pas, les Verts penchent également pour des économies drastiques d'énergie, qui sont possibles sans perte de confort, comme le montre le projet de «société à 2000 watts» de l'EPFZ.

Alors, les Verts en voie de disparition? Non, parce que dans de nombreux domaines liés à l'écologie, nous avons encore une réflexion d'avance sur les autres partis. Et c'est également avec plaisir que nous acceptons que les thèmes qui nous sont chers soient repris, ça démontre une prise de conscience des problèmes. Le Conseiller d'Etat neuchâtelois socialiste Bernard Soguel le prédisait il y a deux ans lors des 20 ans des Verts neuchâtelois : les verts sont appelés à disparaître parce que les problèmes environnementaux seront bientôt réglés. J'aimerais lui donner raison, mais la réalité montre que ce n'est pas le cas et que nous avons encore, de beaux jours devant nous...

Fabien Fivaz  
fabien.fivaz@jvne.ch

# Minergie ou l'habitat écologique du futur

Ca sonne bien, c'est écolo et ça a le vent en poupe. Le label Minergie, qui garanti des mesures concrètes aux dimensions écologiques que peut revêtir la construction d'habitats, mérite qu'on en parle et qu'on l'encourage

Pour construire intelligemment, à long terme, quelques conseils et zoom sur une société neuchâteloise qui pense écologie...

Sur le terrain, Procity S.A. née en 1995, a su être avant-gardiste et devancer la demande avant qu'elle n'écluse. Sensibilisé à la nature et aux besoins humains après plusieurs voyages, son fondateur M. Willemin, décide de se lancer dans une autre façon de construire et de prouver que l'on peut faire de la qualité, à prix concurrentiel et en innovant. A ce moment, en pleine crise immobilière où plus rien ne se vend, il faut se démarquer. Procity, ce sera les premiers lofts du canton. Le but, ne pas laisser les vieilles usines à l'abandon, mais « créer l'habitat » et rendre l'espace fonctionnel, écolo, beau.

Les associés voulaient d'une société qui soit un moteur pour les autres sociétés de constructions, afin que le label Minergie soit reconnu et appliqué couramment. En plus de dix ans, ce sont des centaines de constructions qui ont été achevées et plusieurs projets vont voir le jour.

Mais concrètement, ce label, c'est quoi? Lorsque l'on a de la flexibilité, le lieu est d'abord choisi en fonction de l'exposition au rayonnement solaire. La construction sera cubique, compacte et ouverte sur le sud, ce qui donnera de grands espaces lumineux et permettra ainsi d'économiser des coûts de lumière artificielle et de chauffage. Au niveau solaire encore, on travaillera avec des panneaux solaires pour emmagasiner l'énergie et avec les vitrages pour laisser entrer et garder



Credit photo : www.vauban.ch, license Creative Commons (bonne réimpression...)

la chaleur.

Pour une villa par exemple, on ne projettera pas de sous-sol car tout ce que l'on ne creuse pas, c'est de l'énergie grise gagnée. On entend ici les travaux d'excavation, le débarras des gravats, la consommation d'énergie pour creuser, etc.

La totalité du squelette de la bâtisse et construit en atelier où l'on trouve les conditions optimales pour sa fabrication et qui permet d'économiser tous les transports de matériaux. En trois jours, le tout est amené sur place et monté.

Le bois indigène est systématiquement privilégié, les dalles sont en bois pour laisser passer les énergies du sol et c'est également de la fibre de bois qui est utilisée pour la consolidation.

L'eau de pluie est récupérée pour les tâches quotidiennes, comme la machine à laver le linge, les toilettes et l'arrosage du jardin. Ceci permet d'économiser près de 60% de notre consommation habituelle en eau. Il est également important de savoir que juste pour le rinçage des WC ce ne sont pas moins de 11'000

litres d'eau potable d'économisés par personne, par année.

Le chauffage est un fourneau à granulés de bois qui est généralement situé dans le salon. Ce principe novateur, en plus d'être très économique et écologique, permet de gagner en place, en qualité et en esthétique : plus de radiateur, pas de chauffage au sol (mauvais pour les asthmatiques) et une diffusion douce de la chaleur dans tout l'habitat.

Ce ne sont que quelques bribes de toutes les possibilités actuelles qui nous sont offertes afin de consommer et de polluer moins si on construit ou rénove.

Tous ces principes sont appliqués par Procity qui demande aussi à ses partenaires de travailler avec les véhicules qui possèdent des filtres à particules, par exemple. Donc, si votre chaudière à mazout arrive en fin de vie, pensez au chauffage à bois qui sera moins coûteux à moyen terme et bien plus écologique.

Céline Vara  
celine.vara@jvne.ch

## Agenda des Jeunes Verts Neuchâtel (Rejoignez-nous!)

Dates des prochains comités : 9 janvier, 6 février et 6 mars 2007 à 19h au restaurant «Le Jura» à Neuchâtel, salle du haut.  
Stands initiative «pour une mobilité humaine et durable» : 3, 17 et 31 mars, 14 et 28 avril, 12 mai (détails sur notre site).